

Switzerland-Bellinzone: Engineering services

OJ S 49/2015 11/03/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=858555

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N2 EP 17 Area CCVP Giornico, projet création Centre de contrôle du trafic lourd (CCVP).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse (CH), communes de Giornico et Bodio, chez les bureaux du soumissionnaire et de la filiale OFROU de Bellinzone.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le projet OFROU «N2 EP 17 Area CCVP Giornico» prévoit la formation de la nouvelle jonction autoroutière de Giornico et la création du nouveau Centre de contrôle du trafic lourd (CCVP) comprenant:

- ouvrages liés à la viabilité et aux liaisons autoroutières (jonction autoroutière),
- ouvrages liés au réseau routier local,
- ouvrages situés à l'intérieur du Centre de contrôle du trafic lourd (aires de stationnement, équipements électromécaniques, signalisation),
- assainissement de la chaussée autoroutière N2 sur un tronçon de 2 km environ.

Le présent appel d'offre définit les conditions cadres pour le développement de la conception concernant:

- les ouvrages situés à l'intérieur du Centre de contrôle du trafic lourd (aires de stationnement, équipements électromécaniques, signalisation),
- ouvrages liés au réseau routier à l'intérieur du CCVP, y compris le giratoire, rocade, SABA, piste cyclable,
- les prestations relatives à la BSA globale pour l'ensemble du projet.

En plus d'une révision du projet, les phases de 41 à 52 selon SIA 103 et SIA 108 sont à développer sur la base du projet de détail (DP) existant, en coordination avec les autres concepteurs déjà engagés sur le projet et la maîtrise d'œuvre des travaux.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 45 jours suivant la date de réception de la facture à

l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. À condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative du groupement, et qu'il soit indiqué comme tel par les partenaires impliqués. En cas de groupement de soumissionnaires il faut annexer à l'offre l'acte du groupement reportant l'indication des sociétés partenaires et leurs fonctions.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: conformément les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. Il est consenti de sous-traiter au maximum le 50 % des prestations. Les sous-traitants doivent être indiqués dans la documentation relative à l'offre. Les informations concernant les sous-traitants seront aussi objet d'évaluation. Les sous-traitants peuvent participer à l'appel d'offres avec plusieurs soumissionnaires.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les sociétés économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter les preuves suivantes attestant leur capacité, sont invitées à déposer une offre en CHF.

CI1: expérience/référence de la société.

CI2: personne clé, référence.

CI3: attestation de la disponibilité.

CI4: aptitude économique-financière.

CI5: garantie de qualité.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations de capacité suivants doivent être joints au dossier d'offre complétés, sans modifications et réserves, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération.

Pour CI1: expérience/référence de la société.

1 référence d'un projet comparable.

Dans le cadre de l'évaluation de la capacité, une référence est jugée comparable si elle remplit au moins les conditions suivantes:

- a) 1 mandat en tant que ingénieur civile de la phase de projet définitif jusqu'à l'exécution de l'ouvrage. Le travail doit être au moins dans la phase d'exécution (phase 52 SIA 103);
- b) Projet concernant tracés de route national, routiers principales, chemins de fer. Les mandats en cours de réalisation sont aussi admis (Phase 52 selon SIA 103 entamée);
- c) Le montant des travaux doit être supérieur à CHF 5 millions.

Pour CI2: expérience/référence de la personne clé chef de projet.

Il est considéré comme personne clé, le Chef de projet attribué au mandat.

Exigences minimales demandées au chef de projet pour l'accomplissement des critères d'aptitude.

Ingénieur diplômé EPF, SUP ou équivalent, avec une référence de chef de projet ou adjoint du chef de projet pour un ouvrage caractérisé par les exigences suivantes:

- a) Mandat en tant que ingénieur civile de la phase de projet définitif jusqu'à l'exécution de l'ouvrage. Le travail doit être au moins dans la phase d'exécution (phase 52 SIA 103);
- b) Projet concernant tracés de route national, routiers principales, chemins de fer. Les mandats en cours de réalisation sont aussi admis (Phase 52 selon SIA 103 entamée);
- c) Le montant des travaux doit être supérieur à CHF 5 millions.

Pour CI3: attestation de la disponibilité du personnel clé.

Confirmation de la disponibilité:

- disponibilité minimale du Chef de projet: 25 % au moins jusqu'à la fin du 2017,
- disponibilité minimale de l'Adjoint du Chef de projet: 25 % au moins jusqu'à la fin du 2017.

Pour CI4: aptitude économique-financière.

- épreuve qu'aux sous-traitants n'est confié pas plus du 50 % des prestations totales,
- chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire pour les années 2013 et 2014 supérieur à 2 mio CHF,
- attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant:
- extrait actuel du registre de commerce,
- extrait actuel du registre des poursuites,
- extrait actuel de la Caisse de compensation AVS/AI/IPG/AD,
- confirmation de l'assureur LAINF,
- confirmation de l'administration des contributions,
- police ou attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.

Tous ces documents ne doit pas dater de plus de 3 mois.

Pour CI5: garantie de qualité.

Certification gestion qualité ISO 9001 en cours de validité au moment de la remise de l'offre (au moins pour la société chef de file, joindre une copie du certificat).

En cas de groupement d'ingénieurs, les critères d'aptitude doivent être remplis par le groupement et pas nécessairement par le single partenaire, au moins qu'une condition soit clairement demandée pour un entre eux.

Pour l'évaluation des critères d'aptitude, OFROU peut demander des références des sous-traitants lorsque ceux-ci contribuent de manière décisive aux prestations.

Dans le cas des sociétés holding, il ne sont évaluées que les références de la société déposant sa candidature.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les informations concernant les critères d'adjudication doivent être jointes au dossier d'offre.
2. CA1: personnel clé, qualifications par rapport aux conditions du projet
3. Composé de:
4. CA1.1 Chef de projet
5. CA1.2 Adjoint du chef de projet
6. CA1.3 Spécialiste tracée
7. CA1.4 Spécialiste BSA
8. La fonction de spécialiste du tracée doit être couverte par le responsable ouvrages génie civil ou son adjoint.
9. L'évaluation des sous-critères de CA1.1 à CA1.4 sera effectuée sur la base des documents suivants présentés à l'offre:
10. — référence: analogie du rôle couvert et de l'ouvrage par rapport à ceux prévus par le présent appel d'offre (50 % du pourcentage relatif de pondération)
11. — curriculum vitae: formation et expérience en référence aux particularités du projet objet du présent appel d'offre (50 % du pourcentage relatif de pondération).
12. CA2: analyse des tâches et des procédures proposées/plan de gestion qualité, analyse des risques
13. Composé de:
14. — analyse des tâches et des procédures proposées
15. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphes de 2.1.2.1 à 2.1.2.4)
16. — organigramme et organisation du mandataire pour le projet
17. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphe 2.1.2.5)
18. — analyses des risques et des mesures proposées
19. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphe 2.1.2.6)
20. CA3: prix, rabais inclus, remise et TVA exclues
21. Évaluation du prix:
22. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus par rapport à celui de l'offre la plus basse, obtiennent la note 0.
23. Entre ces deux extrêmes, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les remises éventuelles proposées ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation du prix.
24. Échelle d'évaluation pour les critères d'adjudication restants.
25. L'évaluation est toujours effectuée au moyen d'une note de 0 à 5:
26. 0 = satisfaction des critères: évaluation impossible;
27. Qualité des informations: aucune information;
28. 1 = satisfaction des critères: très mauvaise;
29. Qualité des informations: informations insuffisantes et incomplètes;
30. 2 = satisfaction des critères: insuffisante;
31. Qualité des informations: informations sans lien suffisant avec le projet;
32. 3 = satisfaction des critères: normale, moyenne;
33. Qualité des informations: qualité moyenne, correspondant aux exigences de l'appel d'offres;

34. 4 = satisfaction des critères: satisfaisante;
35. Qualité des informations: bonne qualité;
36. 5 = satisfaction des critères: très satisfaisante;
37. Qualité des informations: excellente qualité, contribution très importante à l'atteinte des objectifs.
38. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont évalués. Le nombre de points du critère principal est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur
39. Facteur de pondération.
40. Calcul des points: somme des toutes le notes multipliées par le facteur de pondération correspondant (total maximal possible: 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

070012

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.4.2015

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.4.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire, édition 2006.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur les prix. Les négociations successives destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: non prévue.
2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.
3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.
4. L'ouverture des offres n'est pas publique.
5. Les bureaux d'études Lombardi SA (Minusio) et Studio d'Ingegneria Giorgio Masotti (Bellinzona), en tant que BAMO, sont exclus de la présente procédure.
6. Le Groupement «Pini Swiss Engineers SA — IM Maggia Engineering SA» (composé par les sociétés homonymes) a élaboré le projet de détail (DP). Par cette phase il a achevé la tâche pour les parties d'ouvrage objet du présent appel d'offre. La documentation de projet élaborée par ce groupement est partiellement jointe au dossier d'appel d'offres; elle peut être consultée en forme complète chez l'OFROU, après annonce préalable, jusqu'à l'expiration du délai imparti pour poser les questions et les réponses. Le délai de présentation d'une éventuelle offre par une société pré engagée ou par le groupement de soumissionnaires dont elle fait partie expire le 17.4.2015. Le délai indiqué au ch. 1.4. s'applique à tous les autres soumissionnaires. Compte tenu de ces mesures, les sociétés «Pini Swiss Engineers SA» e «IM Maggia Engineering SA» sont admises à soumissionner (art. 21a OMP).
7. En cas de contradiction dans le modèle SIMAP, se référer au texte en italien.
8. Les personnes clés doivent être en mesure de parler et écrire couramment en italien.
9. Les bureaux d'études d'ingénierie civile ayant domicile professionnel auprès des nations signataires de l'Accord International des marchés publics (GPA) du 1.1.2006, et qui garantissent la réciprocité aux mandataires suisses, ont droit de participation. Le bureau d'études, ou les bureaux constituant le groupement, ainsi que les sous-traitants, doivent être en règle avec le paiement des charges sociales prévues par la loi (pour la Suisse: AVS/AI /IPG, SUVA ou équivalent, assurance pour perte de salaire en cas de maladie, caisse de retraite LPP, contributions professionnelles, impôts à l'origine, respect du CCL, certification des impôts cantonaux et communaux); les soumissionnaires provenant de l'Union européenne devront joindre les déclarations remises par les autorités prévues par les articles 29 et 30 des Directives 92/50/CEE (Services).

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: pour les sociétés pré-impliquées, même si elles ont fait partie d'un groupement soumissionnaire pour les travaux préliminaires, le délai de présentation des offres c'est le 17.4.2015 (voir 4.5.6). Exigences formelles: L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Les documents doivent être totalement remplis, chacun recueilli dans un classeur. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau postal suisse ou un bureau postal étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une

machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, l'indication «Non aprire - offerta: N2 EP 17 Area CCVP Giornico - Progettazione costruzione CCVP» bien en évidence. Remise en mains propres: En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8h00 - 12h00 et 13:30-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 6.3.2015, doc. 858555.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 26.3.2015.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: www.simap.ch

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.3.2015